



CLUB YERROIS D'ARTS MARTIAUX

Fiche d'inscription au Club

Saison 2018/2019

Renseignements relatifs à l'adhérent

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Portable :

Date de naissance : Sexe :

E-mail :

Profession :

Renseignements relatifs à l'inscription

Section :

Cours :

Jour/heure :

N° de Licence :

Date du certificat médical :

⚡ (Certificat médical obligatoire à remettre dès l'inscription. Sans ce document, l'accès aux entraînements vous sera refusé)

Année de 1ere inscription au club :

Grade Ceinture Couleur :

Grade Ceinture Noire :

NOTES IMPORTANTES

- 1- **Les adhérents doivent obligatoirement produire un CERTIFICAT MEDICAL** mentionnant l'absence de contre-indication apparente à la pratique des arts martiaux tant à l'entraînement qu'à la compétition, délivré par le médecin (exemple joint). Sans ce document, l'accès aux entraînements et l'inscription aux compétitions sont refusés.
- 2- Il est vivement recommandé de laisser à son domicile BIJOUX et autres OBJETS DE VALEUR. Le Club ne saurait être tenu pour responsable en cas de disparition ou vol.
- 3- **Les cotisations sont payables par les adhérents à l'année.**
LES COTISATIONS NE SONT PAS REMBOURSABLES. Toutefois, le remboursement pourra être envisagé dans certains cas (maladie au-delà de trois mois, changement de résidence ne permettant plus de suivre les cours).

Toute demande devra être adressée par courrier au siège de l'association à l'attention du Président.
- 4- **L'accès aux entraînements est conditionné par la fourniture complète du dossier** (fiche d'inscription, licence, certificat médical, paiement). Aucune dérogation ne sera admise.
- 5- L'adhésion au Club implique l'approbation des Statuts et du Règlement intérieur consultable auprès des membres du Bureau.
- 6- L'adhésion emporte la reconnaissance qu'une information relative à une assurance individuelle supplémentaire a été faite.
- 7- En cas d'accident, il sera fait appel aux services d'urgence et l'adhérent accidenté sera conduit à l'hôpital désigné par les services d'urgences.
- 8- Sauf en cas de force majeure, les parents des mineurs seront prévenus.
- 9- Une bonne tenue, le respect des personnes et du matériel sont de règle au sein du Club. Tout membre se faisant remarquer par une mauvaise conduite ou des propos incorrects pourra être exclu temporairement ou définitivement du Club, après avoir été entendu par le Bureau Exécutif du Club pour fournir ses explications.
- 10- Sauf en cas de force majeure, l'absence d'un Intervenant entraînant l'annulation des cours sera annoncée par voie d'affichage sur le lieu d'entraînement.
- 11- La responsabilité du Club prend effet un quart d'heure avant le cours jusqu'à un quart d'heure après la fin du cours. **En dehors de ces délais, le Club se dégage de toutes responsabilités.** L'enfant restera auprès de l'Intervenant si celui-ci intervient dans un autre cours. Si cela n'est pas le cas, l'enfant sera conduit au poste de Police le plus proche.

Signature précédée de la mention « LU ET APPROUVE »

Nom :Prénom :Né le :

Fait à Yerres, le : ____ / ____ / 201

Votre enfant et/ou vous-même pouvez être photographié(s) individuellement ou en groupe dans le cadre des activités du Club. Ces photos sont susceptibles d'être utilisées à tout moment dans les différents supports de communication du Club (site internet du CYAM, panneaux de présentation, plaquettes d'activités...).

Le CYAM s'engage à ne pas porter atteinte à votre vie privée et les photos ne feront pas l'objet de supports à caractère publicitaire, sexuel, religieux, politique, xénophobe, violent et illicite.

J'autorise

Je n'autorise pas

A utiliser l'image de mon enfant ou de moi-même sur les différents supports de communication du CYAM.

Date :

Signature :

AUTORISATION PARENTALE / TUTORALE

(cette autorisation est à remplir si l'adhérent est mineur ou sous curatelle/tutelle)

Je soussigné(e) : NOM : PRENOM :

agissant en tant que : père mère curateur/tuteur

autorise : NOM : PRENOM :

à pratiquer : l'AKIDO le JUDO le JU-JITSU le KARATE le KOBUDO le TAISO

à quitter seul(e) le lieu d'entraînement ou de compétition et cela sous ma responsabilité.

à ne pas quitter seul(e) le lieu d'entraînement ou de compétition (voir « NOTES IMPORTANTES » paragraphe 10)

Signature obligatoire :